VILLE DE SAINTE-MARIE AUX-MINES

Janvier 2014

HABITANTS CULTURE URBANISME ENVIRONNEMENT TOURISME ÉCONOMIE

Bulletin Municipal Année 2013

VILLE DE SAINTE-MARIE AUX-MINES

SOMMAIRE

01 LE MOT DU MAIRE

02 RÉALISATIONS 2013
Travaux, bâtiments, voirie, équipements ...

06 ÉCONOMIE
Budget de fonctionnement 2012
Budget de fonctionnement 2013
Bourse aux Minéraux 2013
Bilan 2013 : Bois et forêts

10 CONSEIL MUNICIPAL
Délibérations 2013

12 ENVIRONNEMENT
Le hangar, la preuve est faite !
Les éoliennes sorties des cartons

13 JEUNESSE
Conseil Municipal des jeunes
Ecole Maternelle de Lattre
Ecole Elémentaire d'Echery
Ecole Maternelle Les Lucioles
Ecole Aalberg : un parc informatique
Un nouveau lieu pour le 15 - 25 ans

16 CADRE DE VIE
Vitrines et façades, une démarche qui se poursuit
Rue Wilson, les vieux métiers mis à l'honneur
OPH : amélioration des logements
Jumelage : une année riche de rencontres
Maintien de la CPAM

18 TRIBUNE
Groupe «Agir pour la Ville» et Printemps 2008»

19 LE CAHIER DU STE-MARIEN
Le Centre de Formation en Joaillerie de Sainte-Marie-aux-Mines
Roc du haut de faîte
Lotissement St Michel
Les chantiers concertés
La Commune soutient l'Acaps
4e titre de champion de France pour Sylvain Dufour
Résultats ski Alpin
Notre cinéma : une priorité
Evènement : 4e Scènes d'intérieurs
En coulisses ! Portes ouvertes
Culture : au programme à la Mine d'Artgens
Remerciements
Agenda

BULLETIN MUNICIPAL 2013
SAINTE-MARIE-AUX-MINES Janvier 2014
114 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
68160 Sainte-Marie-aux-Mines
Directeur de la publication : Le Maire, Claude Abel
Rédaction : Claude Abel, Ariel Vaxelaire, Célia Levy, Dominique Couty, Eric Freyburger, Joëlle Dumoulin, Nathalie Burrus, Paul Drouillon, Patrice Benoit, Djemel Gagueche
Conception et mise en page : Les Réacteurs, 80 rue Wilson 68160 Sainte-Marie-aux-Mines
Photos : José Antenat, Alain Kauffmann, Thomas Bellicam, photothèque municipale et divers prêts.

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation express du directeur de la publication.

LE MOT DU MAIRE

Chers Concitoyens,

Comme je l'ai souvent exprimé, nous ne pouvons pas nous laisser envahir par le pessimisme induit par la crise économique, difficile pour nous tous, que traverse notre pays depuis 2008.

Le Conseil Municipal et de manière générale l'ensemble des Élus au service des Ste-Mariennes et des Ste-Mariens attachent de l'importance à faire aboutir les projets structurants engagés ensemble. Nous avons mis en œuvre et développé des dispositifs urbanistiques, sécuritaires, des services à la population… Nous avons su tous ensemble relever des défis, agir sur de nombreux fronts pour permettre à notre ville de progresser et à ses habitants d'aborder, dans les meilleurs conditions, les difficultés conjoncturelles.

Le bulletin municipal annuel est notre rendez-vous, il nous permet de vous rendre compte de l'évolution de notre ville et de vous faire découvrir, année après année, les priorités et les engagements d'avenir de notre commune. Vous y découvrirez les réalisations abouties en 2013 ou en cours de mise en œuvre ainsi que les projets engagés pour améliorer notre centre-ville, les actions éco-responsables, économiques, culturelles… répondant aux besoins et aux attentes de nos jeunes, de nos parents, des commerçants, des entreprises et des associations... Comme à son habitude le bulletin municipal vous propose aussi, en fin de cahier, une nouvelle édition du Ste-Marien avec son actualité.

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaite que tous ensemble nous continuions à faire les bons choix, à prendre des décisions pertinentes et responsables et à nous concentrer sur les priorités d'aujourd'hui et de demain pour Sainte-Marie-aux-Mines. Soyons nombreux à nous investir pour maintenir notre qualité de vie et ensemble nous réussirons !

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons à toutes et à tous nos meilleurs voeux de bonheur, une bonne et heureuse année 2014, pleine de santé, de réussite et de fierté d'être Ste-Marien.

Votre Maire, Claude Abel

Meilleurs voeux 2014

LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE 2013

Placette, rue Wilson

Aménagement trottoir, accès école Ste Geneviève.

Chemin St Blaise

Gravillonnage

Route du Cimetière St Guillaume

Voirie

Rue Wilson :
fin du chantier de la placette .
Subv. 50% Région Alsace : 93500€
CG68 : 16443€
> Coût : 187 000€ H.T.

Aménagement accès Ste Madeleine, trottoir, accès école Ste Geneviève.
> Coût : 56 260€ H.T.

Chemin St Blaise
> Coût : 23 500€ H.T.

Gravillonnage des chemins
> Coût : 27 550€ H.T.

Route du Cimetière St Guillaume
> Coût : 13 150€ H.T.

Réseaux

Interconnexion avec la commune de Ste-Croix-aux-Mines
> Coût : 45 000€ H.T.

La ville dynamique

Bâtiments

BATIMENTS MUNICIPAUX

VALEXPO : Aménagement de bureaux
subvention CG68 : 13 600 €
> Coût : 158 000€ H.T.

THEATRE :
Equipement numérique au théâtre
subv. CG68 : 25 840€ - Région : 21 250€
> Coût : 64 600€ H.T.
Remise en peinture couloir du théâtre
> Coût : 10 530€ H.T.

HANGAR : Fin des travaux du hangar dans les bureaux
> Coût : 6 100€ H.T.

PISCINE : Mise aux normes électrique
> Coût : 18 850€ H.T.

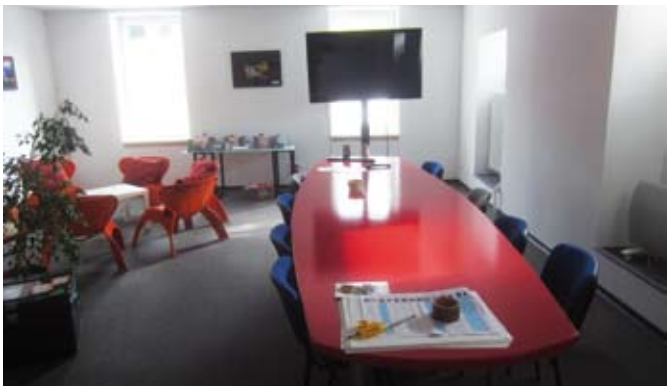
Valexpo

Théâtre Municipal

Eglise Madeleine

Mare pédagogique, école les Lucioles

LES EGLISES ET ECOLES

EGLISE STE MADELEINE :
rénovation de l'orgue
> Coût : 82 050€ H.T.

EGLISE ST PIERRE SUR L'HÂTE :
traîtement du balcon
> Coût : 850€ H.T.

EGLISE ST LOUIS :
réfection de la toiture de l'aile gauche
> Coût : 4 300€ H.T.

ECOLE AALBERG :
équipement informatique
> Coût : 4 950€ H.T.

ECOLE LES LUCIOLES :
aménagement d'une mare pédagogique
> Coût : 2 465€ H.T.

ECOLE ECHERY :
changement luminaires
> Coût : 600€ H.T.

ECOLE DELATTRE :
changement luminaires
> Coût : 890€ H.T.

Parc Jules Simon

Eclairage : rue du Château d'eau

Machine de traçage pour le stade

Véhicule plateau

Équipements

Eclairage Public : remplacement des luminaires rue du château d'eau
> Coût : 3 950€ H.T.

Eclairage Public : encastrés de sol au parc jules Simon
> Coût : 3 600€ H.T.

Décors de Noël : étoiles et ampoules bleues pour la placette wilson
> Coût : 750€ H.T.

Véhicules : achat d'un véhicule plateau d'occasion
> Coût : 15 220€ H.T.

Stade : aquisition d'une machine de traçage
> Coût : 1 710€ H.T.

PROJETS 2014 - 2016

Contrat de Territoire de Vie en partenariat avec le Conseil Général du Haut-Rhin

- **Rénovation de l'ancien Hôpital Chenal :**
  - Création de locaux professionnels de santé
  - Création d'appartements de qualité pour personnes âgées avec services à la personne

- **Etude de redynamisation commerciale du centre ville :**
  - Création et réhabilitation de locaux commerciaux, mis à disposition aux commerçants et artisans
  - Création de logements de qualité (isolation, ascenceurs ...)
  - Aménagement pour l'accueil d'artisans des métiers d'art autour du Centre de formation en joaillerie

Friche Normalu

- **Acquisition et réhabilitation de la friche Normalu :**
  - Création : hall d'exposition, salle pour manifestation, espace de stockage

- **Réhabilitation de la friche MISM :**
  - Traitement, réhabilitation et aménagement d'un du site, projet porté par la Communauté de Communes du Val d'Argent en partenariat avec la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines

- **Rénovation et mise aux normes de locaux associatifs**
  (Accordina, Association de tir, Acaps etc ...)

Ancien Hôpital Chenal

Friche MISM

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Face à la réduction conséquente des dotations de l'Etat aux collectivités locales, qui limite ainsi leurs capacités d'investissements, notre ville grâce à une gestion budgétaire extrêmement rigoureuse, réussit à tenir le cap en maintenant un niveau d'investissement constant. Comme nous l'avons toujours fait en pareille circonstance, c'est aussi se mobiliser pour avoir la réactivité nécessaire, pour répondre de manière immédiate et opérationnelle, à certaines urgences.

Le programme d'investissements de 2013, visait d'une part l'amélioration qualitative du cadre et des conditions de vie des habitants et d'autre part le soutien de l'activité et de l'emploi dans des secteurs actuellement fragilisés. Ce programme reste néanmoins dépendant de notre capacité financière, avec comme ligne de conduite la maîtrise de notre niveau d'endettement.

Autre point fort, la prise de conscience de la nécessité de maîtriser les consommations d'énergie, qui se traduit aujourd'hui par une implication très forte de notre ville et un engagement dans une démarche globale ayant pour finalité de vivre en consommant moins d'énergie* ou en consommant moins cher. Toutes ces actions permettent de réelles économies sur le budget de fonctionnement de la commune.

Principales orientations du Budget 2013 :

- des investissements bruts évalués à 691 200 €
- une augmentation des taux de la fiscalité de 2%
- le maintien de la dette

Les dépenses d'équipement sont financées par :

- l'autofinancement et les dotations aux amortissements pour 124 885 €
- les subventions et participations d'investissements évaluées à 124 915 €
- le FCTVA (fond de compensation de la TVA) pour 223 000 €
- l'emprunt pour 400 000 €

Dominique Couty

RECETTES RÉELLES 2012

Recettes réelles	Montants	%
Produits des services, domaine et ventes	1 650 343 €	29,3 %
Impôts et taxes	1 936 945 €	34,4 %
Dotations subventions et participations	1 744 639 €	30,9 %
Autres produits de gestion courantes	247 989 €	4,4 %
Divers	58 618 €	1 %
Total	**5 638 534 €**	**100 %**

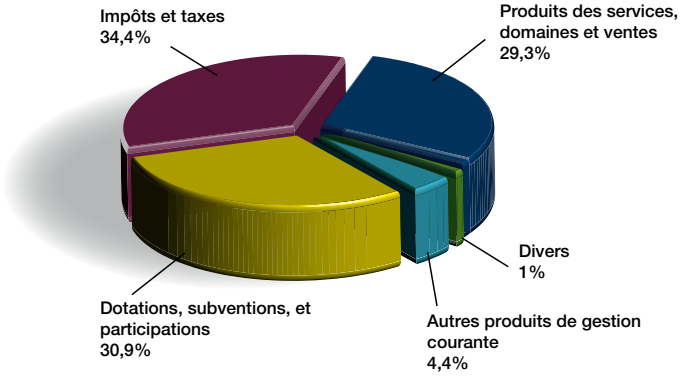

DÉPENSES RÉELLES 2012

Dépenses réelles	Montants	%
Charges à caractère général	1 829 680 €	34,2 %
Charges de personnel et frais assimilés	2 921 725 €	54,7 %
Autres charges de gestion courantes	417 807 €	7,8 %
Charges financières	165 896 €	3,1 %
Divers	10 991 €	0,2 %
Total	**5 346 099 €**	**100 %**

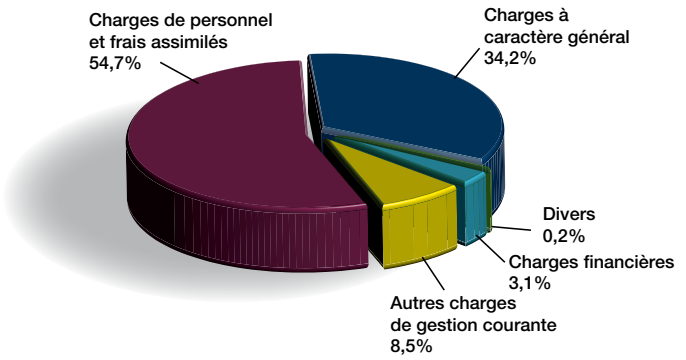

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013

Le budget est présenté en tenant compte des décisions modificatives N°1

RECETTES PRÉVUES 2013

Recettes prévues	Montants	%
Produits des services, domaine et ventes	1 564 360 €	28,0 %
Impôts et taxes	1 966 560 €	35,2 %
Dotations subventions et participations	1 692 650 €	30,3 %
Autres produits de gestion courantes	297 700 €	5,4 %
Divers	61 950 €	1,1 %
Total	**5 583 220 €**	**100 %**

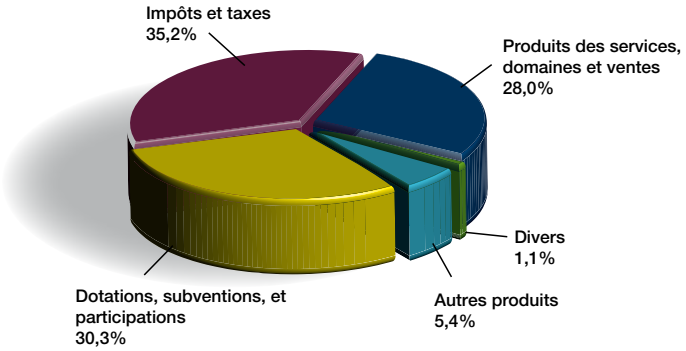

DÉPENSES PRÉVUES 2013

Dépenses prévues	Montants	%
Charges à caractère général	2 115 775 €	36,7%
Charges de personnel et frais assimilés	2 969 880 €	51,6%
Autres charges de gestion courantes	384 905 €	6,7%
Charges financières	156 000 €	2,7%
Divers	131 770 €	2,3%
Total	**5 758 330 €**	**100%**

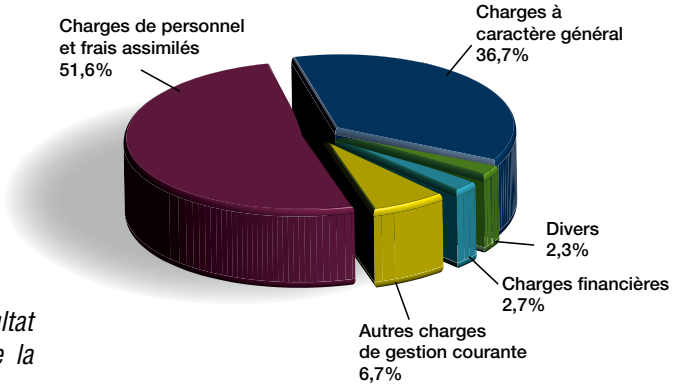

NB : dans cette présentation, il n'est pas tenu compte du résultat antérieur reporté dans les recettes ni de l'autofinancement de la section d'investissement dans les dépenses.

INVESTISSEMENTS BRUTS 2013

Dépenses	Montants	%
Théâtre	267 900 €	38,8 %
Service administratif	121 000 €	17,5 %
Voirie	112 600 €	16,3 %
Espace Roland Mercier	37 000 €	5,4 %
Piscine	22 400 €	3,2 %
Eclairage Public	20 400 €	3,0 %
Véhicules et engins	20 000 €	2,9 %
Enseignement 1er degré	19 500 €	2,8 %
Espace musées	12 000 €	1,7 %
Edifices cultuels	11 300 €	1,6 %
Salles communes	10 700 €	1,5 %
Equipement sportif	10 200 €	1,5 %
Atelier Général	6 400 €	0,9 %
Maison Forestière	6 000 €	0,9 %
Cimetières	6 000 €	0,9 %
Hangar	4 800 €	0,7 %
Police	3 000 €	0,4 %
Total	**691 200 €**	**100,0 %**

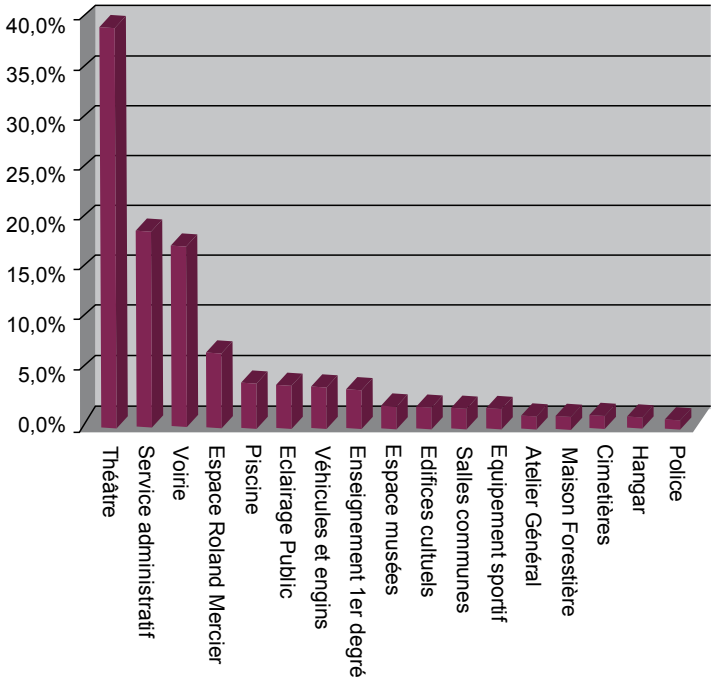

50ÈME BOURSE AUX MINÉRAUX

La 50ème Bourse qui par ses nouveautés, a atteint un niveau d'excellence jamais vu jusqu'à maintenant fait honneur à notre ville. Pour marquer cet anniversaire des moyens financiers supplémentaires ont été nécessaires pour présenter un programme exceptionnel. Les investissements (détail ci-dessous) de ces 2 dernières années, et l'acquisition des compétences de gestion d'une telle manifestation devraient nous permettre d'atteindre un équilibre financier en 2014.

Investissement 2012 : 211 558 € (mobiliers – mat. Informatique, mat. électrique, tables, bancs…)

Investissements 2013 : 98 600€ (mobiliers, matériel électrique, chaises…) se rajoute le remboursement de capital de l'emprunt pour un montant de 66 670 €.

RECETTES RÉELLES 2012

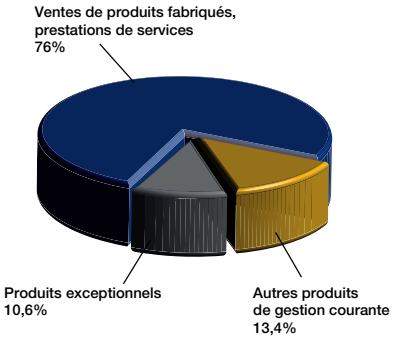

Recettes réelles 2012	Montants	%
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1 039 689 €	76,0%
Produits exceptionnels	145 060 €	10,6%
Autres produits de gestion courante	183 287€	13,4%
Total	1 368 036 €	100 %

DÉPENSES RÉELLES 2012

Dépenses réelles 2012	Montants	%
Charges à caractère général	1 154 758 €	84,1%
Charges de personnel et frais assimilés	168 669 €	12,3%
Autres charges de gestion courantes	6 024 €	0,5%
Charges exceptionnelles	27 550 €	2,0%
Divers	15 466 €	1,1%
Total	1 372 467 €	100 %

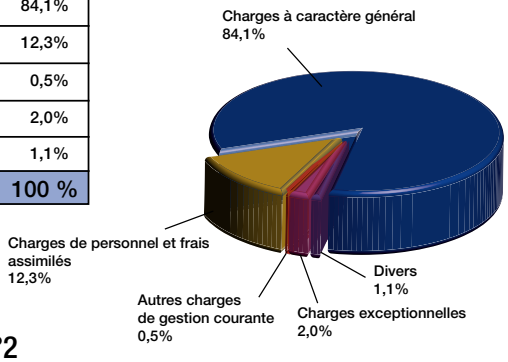

Le budget est présenté en tenant compte des décisions modificatives N°1 et N°2

RECETTES PREVUES 2013

Recettes prévues 2013	Montants	%
Ventes de produits fabriqués, prestations de services	1 295 800 €	78,8%
Produits exceptionnels	140 000 €	8,5%
Autres produits de gestion courante	208 650 €	12,7%
Total	1 644 450 €	100 %

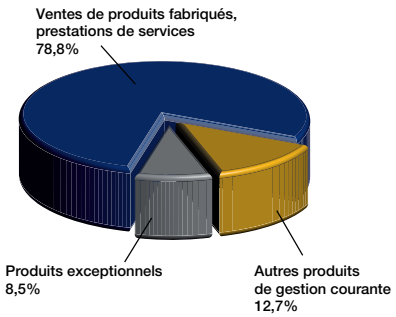

DÉPENSES PREVUES 2013

Dépenses prévues 2013	Montants	%
Charges à caractère général	1 260 500 €	81,4%
Charges de personnel et frais assimilés	230 600 €	14,9%
Autres charges de gestion courantes	17 000 €	1,1%
Charges exceptionnelles	36 450 €	2,3%
Divers	4 415 €	0,3%
Total	1 548 965 €	100 %

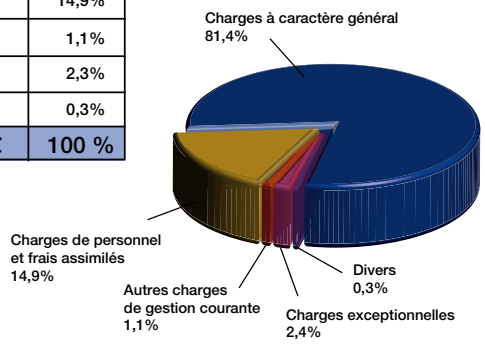

NB : dans cette présentation, il n'est pas tenu compte du résultat antérieur reporté dans les recettes ni de l'autofinancement de la section d'investissement dans les dépenses.

BILAN 2013 : BOIS ET FORETS

Les articles de presse de ces derniers jours ont évoqué les impacts de la surabondance du gibier dans la forêt de la Petite Pierre. Cette apparente image de quiétude du regain en cours dans notre vallée cache aussi la cohabitation délicate de l'activité agricole en montagne avec une population de cervidés qui impacte dans certaines parcelles pour près de 30% le volume des récoltes de fourrage. En forêt, la forte pression du gibier pèse à la fois sur la régénération de nombreuses parcelles et sur le devenir des jeunes bois. En février, assis autour d'une même table, sur la demande conjointe des agriculteurs, de l'ONF et de la ville, les chasseurs ont accepté d'augmenter leur plan de chasse. Ce premier geste, sans apporter une solution immédiate, va dans le bon sens. Le retour à l'équilibre prendra du temps.

Pour l'heure, le marché du bois en 2013 a déjoué la morosité ambiante, les cours se sont maintenus en avril, et rebondissent même d'environ 8% pour le début 2014. C'est vrai que le marché de la maison à ossature bois se démocratise, et de 6000 constructions an, il devrait doubler dans les années à venir. La bonne santé économique de notre voisin allemand apporte aussi des débouchés pour nos grumes. L'équipe des bûcherons communaux a vu son effectif varier au cours de l'année. Après l'embauche d'un jeune du cru, Vincent Marafioti, Philippe Jehel a quitté le tableau des effectifs pour gérer à temps plein son entreprise. Nous souhaitons la bienvenue au plus jeune et bon vent au jeune patron.

La nouvelle cabane de l'Arbre de la Liberté.

Regain sur les hauteurs d'Echery

Au niveau des équipements touristiques, la cabane de l'Arbre de la Liberté confiée au bon soin de notre fustier communal, a retrouvé un lustre de bon aloi. Alliant la technique de la fuste et du bardage, sous la houlette de François Idoux, les bûcherons ont réalisé un nouveau joyau confié au bon soin de tous les randonneurs. Située près du chemin des Abris, le dallage du parvis a été réalisé avec quelques blocs de bétons retrouvés en forêt. Un panneau expliquant l'origine militaire de ces vestiges viendra compléter ce nouvel abri.

Le 19 octobre, vous avez pu visiter le hangar à plaquettes situé après la déchetterie. Cette installation entre maintenant dans un rythme régulier de production de combustible. Ce printemps, la longueur de la période de chauffe nous a contraint à un broyage complémentaire, aussi nous avons constitué cette année un stock tampon pour pallier ces contretemps climatiques. Nous avons procédé cette année à un essai de broyage de feuillus divers, le résultat est prometteur et nous pourrons ainsi diversifier notre récolte de bois énergie. Le bois bûche se porte bien lui aussi, la production annuelle des 1000 stères sera à nouveau confié à une entreprise.

Pour l'année 2014, la régie interviendra de manière plus soutenue sur l'entretien des sentiers de randonnées, l'année 2013, riche en précipitations diverses a mis à mal ce réseau balisé fréquenté tant par les Saintes Mariens que par les touristes.

Eric Freyburger

DÉLIBÉRATIONS 2013 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2013

385/ Approbation du procès-verbal de la séance 12 décembre 2012
Délibération adoptée à l'unanimité

386/ Débat d'orientations budgétaires
Délibération adoptée à l'unanimité

387/ Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2013
Délibération adoptée à l'unanimité

388/ Rue Réber – Acquisition de l'ancien Hôpital Chenal
Délibération adoptée à l'unanimité

389/ Convention pour la réhabilitation de l'ancien Hôpital Chenal
Délibération adoptée à l'unanimité

390/ Interconnexion des réseaux d'eau potable – Convention avec la commune de Sainte-croix-aux-Mines
Délibération adoptée à l'unanimité

391/ Echery – Vente d'un immeuble par la Fabrique d'Eglise – Avis du Conseil Municipal
Délibération adoptée à l'unanimité

392/ Les Tournesols – Création d'une Régie Autonome «Le Lien»
Délibération adoptée à l'unanimité moins 5 abstentions

393/ Réforme des rythmes scolaires
Délibération adoptée à l'unanimité

394/ Protection sociale complémentaire des agents – Participation de la collectivité au risque « Prévoyance »
Délibération adoptée à l'unanimité

395/ Prise en charge de frais de déplacement du Maire
M. le Maire ne participe pas au vote - Délibération adoptée à l'unanimité

396/ Prise en charge des frais de déplacement d'un Conseiller Municipal Délégué
Délibération adoptée à l'unanimité

397/ Frais de déplacement des agents communaux
Délibération adoptée à l'unanimité

398/ Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
Délibération adoptée à l'unanimité

399/ Minéral et Gem – Tarifs complémentaires 2013
Délibération adoptée à l'unanimité

400/ Installation d'éoliennes domestiques
Délibération adoptée à l'unanimité

401/ Equipement numérique du théâtre
Délibération adoptée à l'unanimité

402/ Divers

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2013

403/ Approbation du procès-verbal de la séance 22 mars 2013
Délibération adoptée à l'unanimité moins 2 abstentions

404/ Approbation du Compte Administratif 2012 – Budget principal – Budget annexe des services Eau, Assainissement, Transport Urbain, VALEXPO, Lotissement Saint-Michel, Centrales Photovoltaïques et Minéral et Gem
M. le Maire quitte la salle du Conseil. Délibération adoptée à l'unanimité

405/ Compte de Gestion 2012 – Budget principal – Budget annexe des services Eau, Assainissement, Transport Urbain, VALEXPO, Lotissement Saint-Michel, Centrales Photovoltaïques et Minéral et Gem
Délibération adoptée à l'unanimité

406/ Approbation du Budget Primitif 2013 – Budget principal
Délibération adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions

407/ Approbation du Budget Primitif 2013 – Budget annexe du service Eau
Délibération adoptée à l'unanimité

408/ Approbation du Budget Primitif 2013 – Budget annexe du service Assainissement
Délibération adoptée à l'unanimité

409/ Approbation du Budget Primitif 2013 – Budget annexe du service Transport Urbain
Délibération adoptée à l'unanimité

410/ Approbation du Budget Primitif 2013 – Budget annexe VALEXPO
Délibération adoptée à l'unanimité

411/ Approbation du Budget Primitif 2013 – Budget annexe du Lotissement Saint-Michel
Délibération adoptée à l'unanimité

412/ Approbation du Budget Primitif 2013 – Budget annexe Energies Renouvelables
Délibération adoptée à l'unanimité

413/ Approbation du Budget Primitif 2013 – Budget annexe Minéral et Gem
Délibération adoptée à l'unanimité

414/ Fiscalité directe locale – Taux d'imposition pour 2013
Délibération adoptée à l'unanimité

415/ Conseil Général – Contrat de Territoire de Vie – Organisation de la Bourse aux Minéraux
Délibération adoptée à l'unanimité

416/ Rue du Général Bourgeois – Vente de terrain
Délibération adoptée à l'unanimité

417/ Rue Clémenceau – Cession de l'ancienne usine « Manufacture d'Impression » à la Communauté de Communes du Val d'Argent
Délibération adoptée à l'unanimité

418/ Rue Clémenceau – Cession de terrains à la SAFER
Délibération adoptée, moins 5 abstentions

419/ Rue de la République – Cession de terrain à l'Institut « Les Tournesols »
Délibération adoptée à l'unanimité

420/ Versement d'indemnité suite à l'accident du 12 juin 2010
Délibération adoptée par 17 voix pour et 5 contre

421/ Communication des décisions prises par le Maire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des collectivités Territoriales
Pas d'observation du Conseil Municipal

422/ VALEXPO – Appel à candidatures pour la gestion du site
Délibération adoptée à l'unanimité

423/ Minéral et Gem – Tarifs complémentaires 2013
Délibération adoptée à l'unanimité

424/ Divers

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2013

425/ Approbation du procès-verbal de la séance 10 avril 2013
Délibération adoptée à l'unanimité

426/ Installation d'un nouveau Conseiller Municipal.
Le Conseil Municipal prend acte.

427/ Fixation du nombre d'adjoints
Délibération adoptée, moins 6 abstentions (Mr Kretz, Mme A.Lejay, Mme N.Florentz, Mme Bellanger, Mme Weiss, Mr Brera.)

428/ Composition du Conseil Communautaire 2014
Délibération adoptée, moins 3 contre (Mr Kretz, Mme N.Florentz, Mme A. Lejay) et 3 abstentions (Mme Bellanger, Mme Weiss, Mr Brera.)

429/ Décision budgétaire modificative n°1 (budget général, budgets annexes eau, transport urbain, énergies renouvelables et Mineral et Gem.
Délibération adoptée, moins 1 abstention (Mr P. Jaegi.)

430/ Mineral et Gem – Subventions 2013
Délibération adoptée à l'unanimité

431/ Mineral et Gem – Fixation des tarifs pour 2013 – Justification des remises accordées - Divers
Délibération adoptée à l'unanimité

432/ Mineral et Gem – Fixation de tarifs pour 2014
Délibération adoptée à l'unanimité

433/ Versement d'indemnités de responsabilité aux régisseurs d'avances et de recettes
Délibération adoptée à l'unanimité

434/ Tableau des effectifs de la collectivité
Délibération adoptée à l'unanimité

435/ Adhésion au groupement de commandes proposé par le Centre de Gestion pour la réalisation du document unique
Délibération adoptée à l'unanimité

436/ Acquisition de l'immeuble sis 76, rue Wilson
Délibération adoptée à l'unanimité

437/ Conseil Général : deuxième génération des contrats de Territoire de Vie (2014-2019)
Délibération adoptée à l'unanimité

438/ Valexpo : Gestion du site
Délibération adoptée à l'unanimité

439/ Prise en charge de divers frais avancés par le Maire
Mr Le Maire ne participe pas au vote. Délibération adoptée à l'unanimité.

440/ Prise en charge des frais de déplacement d'un Conseiller Municipal Délégué
Mr Drouillon ne prend pas part au vote. Délibération adoptée à l'unanimité.

441/ Val d'Argent Habitat – Compte financier de l'exercice 2012
Le Conseil Municipal prend acte.

442/ Rapport d'activités 2012 du Syndicat Départemental d'électricité et de gaz.
Le Conseil Municipal prend acte.

443/ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service Eau et Assainissement.
Délibération adoptée à l'unanimité.

444/ Acceptation d'indemnités de sinistre.
Délibération adoptée à l'unanimité.

445/ Cession de l'ancien hôpital Chenal.
Délibération adoptée à l'unanimité.

446/ Motion contre la fermeture de classe à l'école Aalberg
Délibération adoptée à l'unanimité.

447/ Divers

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 24 juillet 2013
2/ Tarifs des services publics pour 2014
3/ VALEXPO : tarifs de location des bâtiments et des matériels
4/ Versement d'acomptes de subvention aux associations pour 2014
5/ Prix du bois de chauffage pour 2014
6/ Forêt communale – Etat de prévision des coupes pour l'exercice 2014 – Etat d'assiette 2015
7/ Décisions budgétaires modificatives n° 2- 2013
8/ Cadences d'amortissement
9/ Minéral et gem 2014 – Tarifs complémentaires
10/ Acceptations de remises et de remboursement accordés aux exposants de Minéral et Gem 2013
11/ Mise à jour du tableau des effectifs
12/ Chambre Régionale des Comptes d'Alsace – Rapport d'observations définitives sur la gestion de la commune
13/ Chambre Régionale des Comptes d'Alsace – Rapport d'observations définitives sur la gestion de l'Association Initiatives Evènements
14/ Chambre Régionale des Comptes d'Alsace – Rapport d'observations définitives sur la gestion de l'Association «VA EXPO»
15/ Les Tournesols – Dissolution de la Régie Autonome « Le Lien »
16/ Prise en charge de divers frais avancés par le Maire
17/ Prise en charge des frais de déplacement d'un Conseiller Municipal Délégué
18/ Admission en non-valeur de produits irrécouvrables
19/ Contrat de Territoire de Vie 2014 – 2019 – Programmation initiale
20/ Rue Réber – Cession de l'ancien Hôpital Chenal
21/ Site TDE à Fertrupt – Projet d'acquisition de terrain
22/ 10 rue Wilson – Acquisition d'un mur
23/ Saint-Blaise – Inscription d'une servitude au Livre Foncier
24/ Projet SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Giessen – Lièpvrette
25/ Modification de l'utilisation de la source Haffner
26/ Communication des décisions prises par le Maire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
27/ DIVERS

ECO-RESPONSABILITÉ

Prise de conscience en France et dans le monde : le développement des moyens de production et d'utilisation des énergies propres et renouvelables est incontournable de nos jours. Du véhicule électrique à l'éolien en passant par les chaudières à bois et le photovoltaïque, la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines confirme bien sa politique environnementale dans laquelle elle s'est inscrite depuis maintenant plusieurs années. Si l'on veut penser Environnement, une Commune comme la nôtre, se doit d'y conjuguer l'Economie. Aujourd'hui, Sainte-Marie-aux-Mines est bien plus qu'un site pilote, notre ville est devenue une référence en la matière.

LE HANGAR, LA PREUVE EST FAITE !

Connecté au réseau depuis un peu plus de deux ans, le hangar à plaquettes recouvert de 2000m2 de panneaux photovoltaïques donne d'excellents résultats. L'investissement de 1 417 510€ pour lequel la Commune a reçu 241 890€ d'aide (113 700€ de l'ADEME, 110 190€ de la Région Alsace et 18 000€ du CG68), a permis d'améliorer le rendement et l'efficacité de nos chaudières à plaquettes sans que cela coûte d'argent aux contribuables. En effet la revente de l'électricité à ERDF couvre les annuités de l'emprunt (91 302€/an) et les frais de fonctionnement de l'installation grâce à une recette de l'ordre de 105 000€ cette année et ce malgré une année plutôt déficitaire en terme d'ensoleillement. Un bilan économique auquel on peut ajouter les économies réalisées par l'utilisation du bois (bois dont la plus grande partie pourrissait sur place) à la place du fuel ou du gaz . Tout cela montre la pertinence des décisions qui ont été prises.

LES ÉOLIENNES SORTIES DES CARTONS

Présenté en 2012, le projet d'installation d'éoliennes domestiques aux alentours de Sainte-Marie-aux-Mines n'est pas resté dans les cartons ! On peut aujourd'hui découvrir ces nouvelles installations aux Fougères, à Tellure et au Col des Bagenelles.

En raison du caractère novateur, écologique et économique de la démarche, cette réalisation, qui a coûté 100 000€, a été subventionnée à 80% par des partenaires (15 000€ de la Réserve parlementaire du Député Jean-Louis Christ, 15 000€ de la Région Alsace, 40 000€ du Fonds Européen, 10 000€ de la Communauté de Commune du Val d'Argent).

Fin 2014 après une première année d'exploitation, nous connaîtrons avec précision la pertinence économique de l'installation, en attendant les Ste-Mariens et Ste-Mariennes pourront à loisir admirer cette technologie d'avenir lors de leur promenade dominicale.

Paul Drouillon

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Après les élections qui se sont déroulées le 12 novembre 2013 dans les écoles élémentaires Aalberg, Echery et Sainte-Geneviève, le Conseil Municipal des Jeunes a vécu samedi 23 novembre 2013, sa réunion d'installation. Les 21 nouveaux et anciens Élus ont planifié leurs nombreux projets dans deux commissions : « Urbanisme – Cadre de Vie » et « Sports et Loisirs », encadrées par M. Ariel VAXELAIRE, Gaëtan CAMBUS et des Élus adultes volontaires. Une nouvelle aventure d'engagement citoyen s'ouvre pour ces jeunes. Cette première rencontre s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.
A toutes et à tous, je présente mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour 2014.

Joëlle DUMOULIN
Adjointe au Maire chargée des Affaires Scolaires

ÉLUS EN PLACE

ECOLE D'ECHERY : LAURITO Naomi, VOGEL Florine
ECOLE AALBERG : EL AARRASSI Omeima, MARGOT Océane, MERAH Cheik-Ousseid, VELIC Yasmina
ECOLE STE-GENEVIEVE : COLLIN Charlotte, DETRED-WETZEL Cyprien, FLORENCE Ugo, PRADINES Nil

ONT ÉTÉ ÉLUS LE 12 NOVEMBRE 2013

ECOLE D'ECHERY : BOUVIER Aurélien, VERGER Raoul
ECOLE STE-GENEVIEVE : BAEUMLER Luc, DOLL Jules, KREISS Clara, POWELL Cassandra
ECOLE AALBERG : EL HADJ ALI Chérine, ESCHRICH Romane, METZGER Paul, PENIN Florine, SEBAA Abdelkader

ECOLE MATERNELLE DE LATTRE

En Septembre 2012, avec toutes les maternelles de la Vallée, l'école maternelle De Lattre a participé à la décoration du parc Burrus pour le 4ème Festival de la Soupe.
Papicoxes, chenille géante et dragon mystérieux ont investi les jardins et les pelouses. Pour leur plus grande joie, les enfants sont venus installer ces œuvres avec l'équipe enseignante.

Un peu plus tard dans l'année, les enfants ont exposé une autre œuvre collective : l'Ile aux monstres.
Celle-ci a été présentée au public au LAC – Lieu d'Art et de Culture – dans le cadre de la deuxième exposition : Escale un moment de partage, regroupant des réalisations d'enfants de la maternelle au lycée.

Stéphanie WACH

ECOLE PRIMAIRE D'ECHERY

Lors de la cérémonie de commémoration de la journée de la Déportation, Margot, Florine et Ludovic, élèves de CM de Mme Roehn ont lu des extraits du journal d'Anne Frank et du témoignage d'une jeune juive lyonnaise déportée. Ils ont également déposé la gerbe devant le monument en compagnie de Monsieur le Maire. D'autres élèves de l'école d'Echery ont participé à la cérémonie du 11 novembre.

Relevés pluviométriques à l'école d'Echery.
Depuis le 1er septembre 2012, date à laquelle l'école d'Echery est devenue le 30ème poste d'observation de Météo France dans le Haut-Rhin, les précipitations sont relevées tous les matins : par les élèves les jours de classe et accompagnés de leurs parents les autres jours. Ces relevés permettent une étude du climat en classe et sont consultables sur le site internet du collège à l'adresse suivante : *www.collegereber.com.*

ECOLE MATERNELLE LES LUCIOLES

Cela fait plusieurs années que l'équipe pédagogique de l'école maternelle Les Lucioles a choisi d'articuler les apprentissages autour du thème de l'environnement. Une classe de découverte a été organisée en juin dernier au centre PEP La Renardière à Aubure. 27 enfants de 3 à 6 ans ont passé trois jours à découvrir la forêt, ses petites bêtes et ses arbres. Une aventure inoubliable qui sera renouvelée en mai 2014. Dans le cadre d'un partenariat avec la maison de la nature de Muttersholtz, les élèves ont pu observer durant l'année scolaire la faune et la flore aquatique sur différents sites (école A. Aalberg, jardin de la Villa Burrus). Suite à ces observations, l'équipe a souhaité approfondir le sujet et créer une mare pédagogique à côté de l'école. Grâce au soutien de la commune et aux compétences de l'entreprise Arbres et Jardins de Sainte-Croix-aux-Mines, le projet a pu se concrétiser. Les enfants ont réalisé une maquette pour comprendre les différentes étapes de la construction puis, peu avant les grandes vacances, une poignée de parents bénévoles est venue leur prêter main forte pour creuser. A la rentrée, les enfants ont trouvé une mare déjà bien colonisée : massettes, lentilles d'eau, nénuphars et autres myriophylles sont devenus les abris naturels des gerris, dytiques et libellules.

L'année 2013-2014 sera articulée autour des animaux de la ferme. L'école abritera des poules et des lapins durant plusieurs semaines (de mars à juin), de façon à ce que les enfants puissent prendre le temps de les observer et de les côtoyer.
De manière temporaire, l'école accueillera aussi quelques chèvres, moutons, veaux, poneys… Un projet qui permettra à l'équipe pédagogique de baser les apprentissages sur des situations vécues.

Aurélien Courtecuisse

ARRIVÉE DE L' E.N.T.* À L' ÉCOLE AALBERG.

Pour permettre aux élèves des écoles élémentaires de travailler avec des outils informatiques de qualité, et de résoudre le problème de la gestion au quotidien d'une salle informatique, sur proposition des enseignants, la commune a souscrit un abonnement à l'Espace Numérique de Travail proposé par CEBEA Toshiba. Les enseignants et les élèves auront ainsi accès à un Espace Numérique de Travail. Chaque élève retrouvera sur son bureau virtuel les accès aux différents logiciels et aux différentes séquences d'apprentissage que son enseignant aura préparé. L'ensemble des données, c'est à dire les résultats de chaque élève, et les productions de chacun seront sauvegardés sur les serveurs distants. Cette solution sécurise tout le système, en cas de panne de machine, pas de perte d'informations, car les sauvegardes sont faites à distance. Les enseignants disposeront d'un ensemble de 20 applications pour faire travailler leurs élèves. Ces logiciels choisis par les enseignants peuvent être remplacés selon leur demande.

Tous les enfants des écoles d'Echery et de l'école Aalberg auront un accès à cet Espace Numérique de Travail.

Eric Freyburger

** ENT : Espace numérique de travail*

UN NOUVEAU LIEU POUR LES 15 - 25 ANS

Ce projet imaginé depuis plusieurs années à pu en 2013 passer à sa phase concrète. Il s'agit de créer un lieu culturel où les jeunes Ste-Mariens pourront s'épanouir dans de bonnes conditions. Il leur permettra de se détendre de se rencontrer tout au long de l'année. Il comportera un cyber espace, un espace console avec la possibilité d'emprunter des jeux gratuitement, un espace billard et baby-foot, un espace de convivialité etc…

Le lieu sera animé par Frédéric Parmentier embauché récemment par la Commune pour cette mission. De nombreux projets d'animation sont actuellement à l'étude dont certains seront en partenariat étroit avec la Médiathèque du Val d'Argent.

Jeunes gens préparez-vous ! Des soirées danse sur console, des formations, des ateliers, des réalisations de reportages hightech, des tournois de billard ou de babyfoot, des tournois : League of legends, Trackmania, World of tanks, Call of duty etc... des soirées match de football sur écran géant, des Live de Tournois gamer… sont au programme 2014 à Sainte-Marie-aux-Mines.

CADRE DE VIE

CŒUR DE VILLE

Rappel : Plus qu'un simple projet, « Coeur de ville » est une démarche prioritaire regroupant toutes les actions tendant à dynamiser notre Centre-ville. Une tâche qui comporte de multiples volets et étapes, des travaux urbains aux rénovations, de la qualité de l'habitat à celle des infrastructures etc… des projets et engagements qui menés à bien offriront un environnement propice au développement économique dont nous avons besoin.

VITRINES ET FAÇADES, UNE DÉMARCHE QUI SE POURSUIT !

Le dispositif d'aide à la rénovation des vitrines et des façades, mis en place en 2011 par la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines avec le soutien de la Communauté de Communes du Val d'Argent et le Département, a porté ses fruits en 2013 car pas moins de 28 aides financières ont été accordées pour 15 façades et 13 vitrines. Dans nos rues, cette évolution rapide et très positive se ressent déjà. Souvenez-vous de l'état et du nombre de façades décrépites, des vitrines complètement vides du temps, pas si lointain, ou la polémique faisait rage à ce sujet. Mais le travail de la Municipalité, ces 3 dernières années, a réellement motivé les propriétaires. Depuis le début de l'opération, plus de 35 aides ont été accordées pour des travaux réalisés entièrement par des artisans locaux. 2014 verra bien d'autres vitrines et façades traitées et notre centre-ville, doucement mais sûrement, attirera de plus en plus de badauds et de touristes.

Patrice Benoit, Conseiller Municipal Délégué

RUE WILSON : LES VIEUX MÉTIERS À L'HONNEUR

Une nouvelle idée à l'initiative de la Municipalité. Il s'agit d'installer des images de très grands formats dans certaines vitrines de la rue Wilson qui ne sont plus employées à des fins commerciales. Le sujet retenu de ces grandes photos sont les vieux métiers. Ainsi tonnelier, schlitteur, boisselier ou encore sabotier, charron et bourrelier viendront animer la rue de leur présence. La première vitrine, celle du vétérinaire au 77, recevra le fameux tisserand du Val de Lièpvre, puis le 97 (1 vitrine), le 101 (2 vitrines) et le 111 (2 vitrines) deviendront à leur tour de nouvelles curiosités touristiques, une bien belle évolution !

OPH : AMÉLIORATION DE LOGEMENTS

Comme annoncé fin 2012, Val d'Argent Habitat a mis en place, en 2013, un programme d'adaptation des logements pour personnes âgées et personnes à mobilité réduite. Cette opération a déjà permis d'adapter une quarantaine de logements pour répondre aux besoins de la population concernée. Toutefois il reste encore de nombreux appartements à traiter, la demande et les besoins sont importants dans notre ville. L'effort sera donc poursuivi en 2014, le budget a d'ailleurs déjà été prévu et plus d'une dizaine de dossiers sont en cours, bien d'autres le seront encore. Rappelons que ces travaux d'aménagement concernent essentiellement et prioritairement les équipements sanitaires (douche, WC …) et ont pour objet de permettre aux personnes concernées de vivre avec dignité et autonomie dans leur logement. Pour bénéficier de ces travaux, les locataires ou futurs locataires doivent effectuer une demande écrite auprès de l'OPH avec l'appui de justificatifs médicaux. Quand l'adaptation est impossible, Val d'Argent Habitat recherchera avec l'occupant un appartement adapté ou facilement adaptable dans le parc de l'office. Cette opération est entièrement prise en charge par Val d'Argent Habitat et n'engendrera en aucun cas l'augmentation du loyer. Les membres du Conseil d'Administration, la direction générale, toute l'équipe du personnel de Val d'Argent Habitat et moi-même vous souhaitons nos vœux de bonheur et de joie.

Patrice Benoit, Président de Val d'Argent Habitat

JUMELAGE : UNE ANNÉE RICHE DE RENCONTRES

Année de transition avant les commémorations du 25e anniversaire de jumelage avec Untergrombach en 2014, l'année 2013 a cependant été riche en évènements et en rencontres pour l'association des villes jumelées et ses membres. Une année sous le signe de la jeunesse avec la participation d'une équipe Sainte-Marienne le 12 mai aux jeux sans frontières dans le cadre de la fête de l'Europe à Bruchsal et des échanges entre les élèves du collège Jean Georges Réber et leurs homologues d'Untergrombach. Autres temps forts de cette année écoulée, les cérémonies des vœux dans les deux villes jumelées françaises et allemandes, ainsi que l'assemblée générale de l'Association des villes jumelées le 12 avril 2013 en présence du maire Claude Abel et d'une quarantaine de membres. De nombreux échanges, principalement avec Untergrombach, lors des grands événements ont jalonné l'année 2013 : Minéral et Gem avec l'accueil d'un bus d'Untergrombach, le 450e anniversaire de la Caisse des Mineurs d'Echery les 13 et 14 juillet avec les délégations officielles de Trzic et d'Untergrombach doublé d'une délégation d'élèves de la cité alémanique et leurs accompagnateurs. Le groupe a visité la mine Gabe Gottes, le musée de l'école d'Echery et a participé en soirée à la fête des mineurs.

Je ne saurais passer sous silence le déplacement très apprécié par les membres de l'association au Dorffest d'Untergrombach et la belle réussite de la sortie familiale aux Journées d'Octobre. Comme le veut la tradition une forte délégation d'Untergrombach emmenée par le maire Karl Mangei et Vinga Szabo a participé le 16 décembre 2012 à la fête de Noël de l'Institut des Tournesols. Je profite de cette tribune pour remercier, ceux qui à mes côtés œuvrent à la bonne marche de l'Association, mes deux vice-présidents Josiane Antenat et Patrice Benoit, les membres du bureau, du comité directeur et du conseil d'administration. Je vous souhaite à tous une bonne année 2014 et vous invite d'ores et déjà à participer aux différentes manifestations du 25e anniversaire de jumelage avec Untergrombach. Un anniversaire marqué par l'arrivée du tour de Pamina le 6 juillet, les cérémonies commémoratives des 4 et 5 octobre et les diverses animations, renouvellement des serments et concert.

Raymond Kuhn, Président de l'Association des Villes Jumelées

MAINTIEN DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Il y a un peu plus d'un an, une partie du bâtiment occupé par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a subi une inondation. Il était alors question de délocalisation et de mutation du personnel à Colmar faute de local disponible dans notre ville. Le dossier a été pris en charge prioritairement par la Municipalité et promptement mené pour trouver et préparer un local répondant aux exigences de la CPAM dans un délai suffisant pour éviter une délocalisation qui aurait réellement infligée aux usagés de grands désagréments.
C'est avec la fierté dû à un travail bien fait mené tambour battant que le Conseiller Municipal Délégué Patrice Benoit remettait au nom du Maire et de la Commune, le 6 mai dernier, les clefs des nouveaux bureaux flambant neuf en plein centre ville (Rue de Lattre de Tassigny) au responsable de Caisse Primaire d'Assurance Maladie resté à Sainte-Marie-aux-Mines.

GROUPES D'OPPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

«AGIR POUR LA VILLE» ET «PRINTEMPS 2008»

Ouf ! On a eu chaud !!!

L'affaire est apparue par la bande au conseil municipal. On nous demandait de donner le feu vert pour le financement d'une enquête hydrologique au Robinot.
- C'est à quel sujet ?
- C'est pour l'approvisionnement de la future ferme pédagogique à 3,5 km de là.
Même scénario quand on a débattu du défrichement de toute la zone. Difficile pour l'opposition de poser des questions. Vous avez beau expliquer à chaque fois que le principe de la ferme est une bonne idée, mais que la localisation retenue est catastrophique, on vous répond invariablement: « Vous êtes contre l'emploi dans la vallée ! » La suite de l'affaire est exemplaire. Quatre associations de sensibilités différentes se rassemblent en collectif. Des centaines d'habitants signent leur pétition. Le projet n'est plus seulement celui d'une institution, il est devenu sujet de débat dans la ville.
Interrogé à plusieurs reprises sur la possibilité d'une solution alternative le Maire répond à chaque fois, la main sur le coeur « J'ai tout essayé, il n'y a aucune possibilité ».
Et voilà que le miracle s'est produit : le projet Haut de Faîte est retiré, on a soudain trouvé une solution alternative !
Il en est qui prétendent que c'est à cause des élections qui approchent… C'est fou ce que certains habitants de cette ville peuvent avoir l'esprit mal tourné !

Bellanger Françoise, Brera Joseph, Florentz Nadège, Kretz Pierre, Lejay Anne, Weiss Doris

CENTRE DE FORMATION EN JOAILLERIE DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Ce projet conçu en collaboration avec Monsieur le Maire Claude Abel et ses Adjoints, début 2012, consiste à ouvrir un Centre de formation en joaillerie à Sainte-Marie-aux-Mines. Dans un premier temps, nous réinstallerons notre Centre fonctionnant actuellement à Corcieux (88). Ce projet nous permettra rapidement de répondre à la demande croissante et de développer de nouvelles formations et stages professionnels. La vocation actuelle du Centre est d'apporter aux professionnels des métiers d'arts, particulièrement de la joaillerie, des compléments de formation ainsi que des modules complets (serti, fonte, taille lapidaire, galvano, émail...), du conseil et du suivi à l'installation …. Dès 2015 nous souhaitons organiser un certain nombre d'animations pédagogiques (échanges professionnels/élèves avec des écoles internationales, accueil d'artistes, symposiums, ateliers débats, …) ainsi que des évènements (découvertes techniques en partenariat avec les grands évènements du Val d'Argent, vente privée, défilé, salon, soirée présentation). Dans un second temps, le centre développera des formations diplômantes à destination des jeunes (formations longues : 1400h) validées par un diplôme du Centre, formations en alternance (Centre et CFA d'Eschau, de Morteau et de Saumur), nous préparons actuellement le projet de création d'un nouveau diplôme « Technicien du bijou et de l'objet d'art » reconnu par l'Education Nationale. Et dans un troisième temps le Centre a pour ambition de créer d'autres formations ou services (reconversion à destination des chômeurs, formation à destination des personnes à mobilité réduite, location d'atelier ou/et de matériel, un musée « mémoire de la main » en partenariat avec l'Espace Musées. Pour l'heure la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines poursuit l'étude de la réhabilitation des bâtiments et nous, nous préparons le futur Centre de formation de Sainte-Marie-aux-Mines à son ouverture en septembre 2014.

Daniel Koch, Maitre Joailler et directeur du Centre de formation

LA COMMUNE SOUTIENT L'ACAPS

L'Association des Commerçants, Artisans et Prestataires des Services du Val d'Argent, avait grand besoin d'un local pour structurer ses actions. La Commune de Sainte-Marie-aux-Mines suite à la demande de l'association a accordé son aide en rénovant et en mettant à disposition un local avec vitrine au 105 de la rue Wilson. Un soutien qui permet en outre la réfection d'un commerce et d'une vitrine vide depuis bien longtemps. Les travaux s'achèveront début janvier et l'ACAPS pourra alors inaugurer ses nouveaux locaux.

ROC DU HAUT DE FAÎTE : UN TERRAIN D'ENTENTE EST TROUVÉ

Communiqué de presse / Décembre 2013

Le Collectif « Sauvegarde du Haut de Faîte » et les responsables de l'Institution Les Tournesols se sont réunis pour clarifier leurs positions respectives concernant la ferme éducative du Roc des Faîtes et rétablir la vérité sur ce projet. L'Institution Les Tournesols prend acte et n'a jamais contesté le droit du Collectif « Sauvegarde du Haut de Faîte » de s'opposer au site d'implantation du projet. L'Institution n'accepte pas les arguments erronés ou faux qui ont été développés dans les médias et qui portent atteinte à sa crédibilité. Concernant les propos extraits des articles de presse (« on ne peut pas utiliser le travail des personnes handicapées pour renflouer les caisses » et « un projet touristique se faisant sur le dos des personnes handicapées ») sortis de leur contexte, le Collectif insiste, qu'en aucun cas, il ne met en cause le travail ni le sérieux de l'Institution. De tels propos sont contraires à l'éthique des associations constituant le Collectif. Concernant le projet de ferme agricole et éducative présenté par l'Institution, le Collectif, dans son ensemble, soutient cette initiative qui valorise et insère les personnes handicapées dans leur environnement. L'Institution, reconnue pour son professionnalisme est le premier employeur de Sainte-Marie-aux-Mines et continue avec le développement de ses projets à créer des emplois pérennes. Cette démarche doit être soutenue. Elle est profitable au territoire et à son économie. En période de récession économique, l'emploi doit rester au centre de toutes nos préoccupations. Concernant le financement du projet, les éclaircissements de l'Institution ont permis au Collectif de comprendre le fonctionnement budgétaire des Tournesols. Ainsi, l'ESAT industriel et agricole fait partie de l'ensemble du budget général de l'Institution. Il revient à la Direction de le gérer au profit des travailleurs de l'ESAT afin de développer de nouvelles possibilités d'emplois. La Direction s'y efforce, les excédents investis font partie de cette stratégie. Les moyens mis en place pour développer les projets sont ceux de l'ESAT et n'impactent que peu la fiscalité locale. Concernant les rumeurs dévalorisantes et discriminatoires envers les personnes handicapées, unanimement, les groupes présents les dénoncent. Dans le projet « Roc des Faîtes », le plan de financement faisait apparaître une somme de 1 893 000€ qui était présentée comme un surcoût des fondations. Cette information est fausse. Elle fait partie du déblocage de financement de la première tranche de construction. Le coût réel des fondations est de 300 000 €, conforme à toute opération de ce type. Le Collectif prend acte de la volonté de l'Institution Les Tournesols de trouver une alternative au site. L'Institution Les Tournesols fait remarquer que dès l'origine, d'autres solutions avaient été étudiées. A l'heure actuelle, une nouvelle solution est à l'étude, car des acquisitions de terrains nouveaux ont été proposées aux Tournesols. En ce qui concerne la remarque « le Maire se signe un permis à lui-même » par rapport à son rôle statutaire de Président du Conseil d'Administration, il est à remarquer que ce rôle lui échoit automatiquement, mais que c'est le Directeur qui dépose le permis de construire, conformément à son statut. Avant que le maire n'accorde le permis, l'ensemble des Services de l'Etat donne leur avis sur la conformité de celui-ci. Il n'y a, de ce fait, aucun passe-droit mais une démarche légale et transparente. Les Présidents des Associations du Collectif « Sauvegarde du Haut de Faîte »

La Direction des Tournesols

Les présidents des associations du collectif " Sauvegarde du Haut De Faîte "

LOTISSEMENT SAINT - MICHEL

Bon nombre de Ste-Mariens ont pu constater lors de leur promenade dominicale l'occupation grandissante par plusieurs maisons individuelles de ce nouveau lotissement. Le site St-Michel a rencontré un vif succès au regard de sa situation exceptionnelle très proche du centre-ville et de sa qualité environnementale. Sur les 20 lots de ce lotissement communal, 13 ont été vendus et 1 est réservé, il ne reste donc plus que 6 lots de 5,31 à 6,48 ares disponibles (Le prix de l'are est à 8 800 €). Ceux et celles qui souhaitent encore profiter de magnifiques lieux et du prix particulièrement abordable du terrain pour construire leur nid douillet doivent contacter rapidement la Mairie.

LES CHANTIERS CONCERTÉS :
POUR VALORISER ENSEMBLE LES PARCELLES BOISÉES

Les chantiers concertés : pour quoi faire ? En forêt privée morcelée, les propriétaires dépendent étroitement les uns des autres dans la gestion de leurs forêts. La croissance des arbres sur une parcelle est directement influencée par les forêts voisines. Une solution à ce problème : réaliser les coupes et travaux en commun, mutualiser les moyens. 4 bonnes raisons de se regrouper avec ses voisins : 1- Intervenir de façon cohérente sur plusieurs parcelles contiguës. 2- Utiliser les services de professionnels qualifiés (bûcherons, débardeurs …). 3- Réduire les coûts d'exploitation. 4- Grouper des grumes isolées en lots attractifs pour mieux les vendre.. **Renseignements : Jean-Marie SYLVESTRE de Forêts-Services 68 au 06.31.55.26.41**

J.-M. BATOT, Pdt de l'Association Forestière de la Vallée de la Lièpvrette

NOTRE CINÉMA : UNE PRIORITÉ

Le cinéma Ste-Marien, géré bénévolement par l'Association Ciné-Vallée, enregistrait ces dernières années, une baisse continue de la fréquentation malgré une programmation de qualité. Après analyse de la situation il a été conclu qu'il était absolument nécessaire de remplacer l'ensemble des équipements devenus obsolètes. Rappelons que les projecteurs 35mm, tout en imposant une mise en œuvre difficile n'offrait, qu'une qualité d'image très moyenne. A l'ère du 3D et de l'image numérique, il est bien compréhensible que les cinéphiles du Val d'Argent restaient sur leur faim. La Commune, avec l'aide du Conseil Général du Haut-Rhin et de la Région Alsace a donc financé à hauteur 64 600€ht un équipement numérique de dernière génération ainsi que certaines réfections afin que perdure l'offre cinématographique dans notre vallée.

4e TITRE DE CHAMPION DE FRANCE POUR SYLVAIN DUFOUR

Sylvain a décroché son 4e titre senior de Champion de France à Isola 2000. Ce nouveau titre vient couronner une très belle saison coupe du monde pour le Sainte-Marien, avec un podium, et six places dans le top 10, ce qui le positionne 10e au général de la coupe du monde. Son regret est de ne pas avoir décroché de médailles aux championnats du monde qui se sont déroulés au Canada en janvier (10e et 13e place). En 2009, il en avait décroché deux d'argent. Place maintenant à quelques jours de repos et de récupération avant la préparation de la saison prochaine avec test de nouveau matériel, entraînement, et bien sûr, espérons pour Sylvain Dufour une participation à ses deuxièmes olympiades à Sochi (février 2014) en Russie après celles de Vancouver au Canada.

Djemel Gagueche

RÉSULTATS SKI ALPIN

Margot BOTTLAENDER

Margot Bottlaender a fait une très belle saison avec au niveau régional le titre de Championne des Vosges de Géant et de Slalom, la 2ème place du classement général de la Coupe des Vosges. Au niveau national le titre de Championne de France universitaire de Géant et de Slalom, la 2ème place du classement général de la coupe de France. Et au niveau international elle s'adjuge une belle victoire en course FIS de Slalom à Châtel. Adèle a fait une bonne saison de ski et finit 3ème du classement général de la Coupe des Vosges, 3ème du Championnat de France Universitaire de Géant, Vice Championne de France Universitaire de Slalom. Elle a été qualifiée pour les Championnats de France de Géant et de Slalom. Enfin 2 très bons résultats avec 2 victoires en course FIS Citadine. Jeanne Magnus a participé quant à elle à quelques courses et continue de progresser.

Djemel Gagueche

ÉVÈNEMENT :
4e SCÈNES D'INTÉRIEUR

Le jeune salon Ste-Marien des Arts de la Table « Scènes d'Intérieur » a conquis son public venu plus nombreux cette année. Les organisateurs N. Baradel, C. Bormann et R. Picard se disent satisfaits car visiteurs et exposants ont partagé de réels moments de plaisir. Le salon, avec 20% de stands de plus, occupait 2000m² à Val Expo (1400 en 2012) et a su attirer 2500 visiteurs soit 20% de plus que l'édition précédente. « Nous avons pu programmer des animations très attractives (Master Chef, Chef à bord), des ateliers en vogue et une plus grande exposition de tables dressées ce qui a rendu le salon plus attirant. Notre communication a elle aussi été plus importante. Nous tenons à préciser que ces développements ont pu avoir lieu grâce à l'aide logistique et financière supplémentaire octroyée cette année par la Commune de Sainte-Marie-aux-Mines, nous remercions le Maire, ses Adjoints et les Services Techniques de s'être investis pour que nous puissions faire ce grand pas, nous remercions également la Communauté de Communes, notre Député et le Conseil Général de leur soutien.» *Nicole Baradel*

L'équipe de Scènes d'Intérieur compte bien relever une nouvelle fois le défi en 2014 et vous donne rendez-vous les 22 et 23 novembre prochain pour un grand moment de gourmandise et de convivialité.

EN COULISSES :
PORTES OUVERTES

Depuis quatre ans déjà l'association « En coulisses » offre aux 8 à 15 ans et aux adultes le loisir de monter sur les planches. Francis Lier a su créer cette dynamique autour des arts du théâtre en proposant au long de l'année différentes activités et surtout sa grande passion pour le théâtre. Chaque année « En coulisses » présente en février une pièce jouée par les adultes et en mai une autre jouée par les enfants. Pour son 4e anniversaire « En coulisses » vous invite à ses portes ouvertes, alors venez découvrir la magie du théâtre et pourquoi pas offrir aux spectateurs un moment inoubliable. Les inscriptions adultes et enfants pour 2014 sont encore possibles !

> Pour tous renseignements : adressez-vous à Francis LIER au 03 89 58 79 44, ou par email à flier@free.fr ou écrivez à l'adresse suivante : Association " En Coulisses" , 157A rue Maréchal de Lattre de Tassigny à Sainte-Marie-aux-Mines.

CULTURE :
AU PROGRAMME
A LA MINE D'ARTGENS

Plus de 20 spectacles pour tous les publics en 2014, à la Mine d'Artgens. Prochainement :
Silver Hill, concert rock, le 1er février à 20h30.
" Enluminures ", exposition d'Aline Falco du 28 février au 30 mars 2014
" Faux rêveur " avec Capitaine Sprütz, théâtre d'humour : le 1er mars à 20h30
Duo fox Sisters, concert classique, le 15 mars 2013 à 20h30
Zef, spectacle visuel burlesque, jeune public, le 16 mars à 15h
Renseignements au 03 89 58 51 79 ou sur www.mine-artgens.fr

REMERCIEMENTS

Nos plus chaleureux remerciements à Monsieur ILTIS de l'Auberge du Randonneur pour avoir offert à Sainte-Marie-aux-Mines le magnifique sapin de Noël installé place Keufer. *Claude Abel et le Conseil Municipal*

AGENDA Janvier - Février - Mars 2014
spectacles, concerts, sport, expositions, théâtre ...

JANVIER 2014
09,10,11 > Ciné vallée "Thor" 3D > 20h30 > Théâtre Municipal
12 > Cérémonie Vœux du Maire > 19h > Théâtre Municipal
12 > Thé dansant > Journée > Espace Roland Mercier
14, 21, 28 > Stretching Université Populaire > 10h-11h30 > Espace Roland Mercier
16, 17, 18 > Ciné vallée "La reine des Neiges" > 20h30 > Théâtre Municipal
18 > Soirée "Escale Espagnole" > 18h30 > La Mine d'Artgens
24 > Représentation théâtrale ARMO > 14h > Théâtre Municipal
24, 25 > Ciné vallée 3D > 20h30 > Théâtre Municipal
25, 26 > Représentation théâtrale ARMO > 20h > Théâtre Municipal
25 >Tournoi Judo Club > journée > Espace Roland Mercier

FEVRIER 2013
01 > Concert Silver Hill >20h30 > La Mine d'Artgens
04, 11, 18 > Stretching Université Populaire > 10h-11h30 > Espace Roland Mercier
08 > Soirée cabaret > La Mine d'Artgens
16 > Thé dansant > Journée > Espace Roland Mercier
08, 15 > Représentation théâtrale Ass.En Coulisses > 20h > Théâtre Municipal
09 > Représentation théâtrale Ass.En Coulisses > 14h > Théâtre Municipal
10 > Concert AJAM (scolaires + public) > 14h - 20h > Théâtre Municipal

MARS 2013
01 > Théâtre d'humour > La Mine d'Artgens
09 > Thé dansant > Journée > Espace Roland Mercier
09 > Concert Chorale Lion's Club Sélestat > Journée > Théâtre Municipal
11,18, 25 > Stretching Université Populaire > 10h -11h30 > Espace Roland Mercier
13, 20, 27> Stretching Université Populaire > 14h-16h > Espace Roland Mercier
15 > Concert classique > 20h30 > La Mine d'Artgens
16 >Théâtre Alsacien OSJC > 14h > Théâtre Municipal
16 > Spectacle visuel burlesque enfants > 15h > La Mine d'Artgens
19 > Don du sang > journée > Espace Roland Mercier
20 au 23 > Mode et tissus > Journée > Théâtre Municipal
28 et 1/04 > Spectacle Lycée > 20h > Théâtre Municipal
29 > Chants de Femmes > 20h30 > La Mine d'Artgens

www.saintemarieauxmines.fr

NUMÉROS UTILES

Pompiers : 18
Médecin de garde : 15
Police Municipale :
03 89 58 79 20
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 12h00
et le vendredi de 16h00 à 17h00
Gendarmerie : 03 89 58 71 05
Mairie : 03 89 58 33 60
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Permanence des Élus le samedi 10h30 à 11h30 ou sur RDV
Permanence C.C.A.S. :
03 89 58 33 67
Mme BURRUS, le jeudi de 9h00 à 11h00

Services Techniques :
03 89 58 70 37
du lundi au jeudi de 7h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
le vendredi de 7h45 à 12h00 et de 13h30 à 16h00
Centre de Soins Infirmiers :
03 89 58 72 43
Cabinet des infirmiers :
03 89 58 66 89
Ambulances – Taxis :
ATS – SCHMITT 03 89 58 70 49
BERTRAND 03 89 58 71 94
Taxi du Val d'Argent 03 89 58 55 70
Pharmacie de garde :
l'une des pharmacies d'Alsace Centrale est de garde de nuit, ainsi que les jours fériés (voir les journaux D.N.A. – L'ALSACE et T.L.V.A.). > après 22h00 composer le 17
Centre Médico – Social :
03 89 58 74 02
Piscine : 03 89 58 33 80